

**Directeur de la publication**  
Patrick Bernasconi

**Directrice déléguée**  
Rédactrice en chef

Mona Mottot  
3, rue de Berri - 75008 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 13 31 03  
Email : mottotm@fnpt.fr

**Comité de pilotage**

Laurent Boutillon (Vinci Construction Grands Projets), Jean-Bernard Datry (Setec TPI), Stéphane Monleau (Solétanche Bachy), Louis Marracci (Bouygues), Jacques Robert (Arcadis ESG), Anne-Sophie Royer (Vinci Construction Grands Projets), Claude Servant (Eiffage TP), Philippe Vion (Systra), Jean-Marc Tanis (Egis), Michel Duviard (Egis), Florent Imbert (Razel), Mona Mottot (FNTP)

**Ont collaboré à ce numéro**

**Rédaction**

Monique Trancart, Marc Montagnon  
**Secrétariat de rédaction**  
Frédéric Faure

**Service Abonnement et Vente**

Com et Com  
Service Abonnement TRAVAUX  
Bât. Copernic - 20 av. Édouard Herriot  
92350 Le Plessis-Robinson  
Tél. : +33 (0)1 40 94 22 22  
Fax : +33 (0)1 40 94 22 32  
Email : revue-travaux@cometcom.fr

France (10 numéros) : 190 € TTC  
International (10 numéros) : 240 €  
Enseignants (10 numéros) : 75 €  
Étudiants (10 numéros) : 50 €  
Prix du numéro : 25 € (+ frais de port)  
Multi-abonnement : prix dégressifs  
(nous consulter)

**Publicité**

Régie Publicité Industrielle  
Christophe Bouthérin  
9, bd Mendès France  
77600 Bussy-Saint-Georges  
Tél. : +33 (0)1 60 94 22 27  
Email : boutherin@rpi.fr

**Site internet : [www.revue-travaux.com](http://www.revue-travaux.com)**

**Réalisation et impression**

Com'1 évidence  
8, rue Jean Goujon - 75008 Paris  
Tél. : +33 (0)2 32 32 03 52  
Email : contact@com1evidence.com

**Maquette**

Idé Edition

La revue Travaux s'attache, pour l'information de ses lecteurs, à permettre l'expression de toutes les opinions scientifiques et techniques. Mais les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. L'éditeur se réserve le droit de refuser toute insertion, jugée contraire aux intérêts de la publication.

Tous droits de reproduction, adaptation, totale ou partielle, France et étranger, sous quelque forme que ce soit, sont expressément réservés (copyright by Travaux). Ouvrage protégé ; photocopie interdite, même partielle (loi du 11 mars 1957), qui constituerait contrefaçon (code pénal, article 425).

Editions Science et Industrie SAS  
9, rue de Berri - 75008 Paris  
Commission paritaire n°0116 T 80259  
ISSN 0041-1906



## « ENVIRONNEMENT : LES ENTREPRISES ROUTIÈRES TIENDRONT LES OBJECTIFS 2012 »



© DR

**TRAVAUX** consacre traditionnellement chaque année un numéro aux Routes et aux Terrassements : l'occasion tout à la fois d'un bilan, et d'une esquisse de perspectives.

Le bilan, il est intermédiaire quant aux actions engagées par l'Union Syndicale de l'Industrie Routière et le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France suite à la signature le 25 mars 2009 de la Convention d'Engagement Volontaire relative aux infrastructures routières : qu'il s'agisse de recyclage, de développement des enrobés tièdes, de consommation d'eau sur les chantiers, de protection de la biodiversité, les mesures prises, les résultats constatés montrent que les entreprises sont en ligne avec les objectifs fixés pour 2012.

La déclinaison de cette convention dans les départements se poursuit, tous les acteurs locaux se félicitant de l'opportunité ainsi donnée de travailler ensemble aux solutions les plus efficaces localement pour préserver les ressources naturelles ou réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. La mise à disposition des maîtres d'ouvrage, le 1<sup>er</sup> janvier 2012, d'une première version de SEVE, logiciel permettant la comparaison de variantes environnementales proposées par les entreprises, s'inscrit dans l'ensemble de ces actions.

La création de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures de Mobilités (IDRRIM),

ardemment soutenue par la Profession, offre le cadre dont nous avons besoin pour soutenir et encourager l'innovation, tout en garantissant l'homogénéité des réseaux et l'échange des bonnes pratiques, en évitant la dispersion des efforts.

Si le bilan s'écrit à l'aune d'objectifs issus du Grenelle de l'Environnement, les perspectives offertes aux Travaux Publics ne peuvent, elles, s'abstraire de la très forte contrainte budgétaire qui s'exerce désormais, durablement, sur les budgets de nos principaux clients que sont les collectivités territoriales.

Les besoins à satisfaire en matière d'entretien du patrimoine et des réseaux existants sont pourtant colossaux. Et le développement de nouvelles formes de mobilité, (soutenues par les nouvelles technologies d'information et de communication), comme l'arrivée probablement massive de véhicules électriques, ou les adaptations de réseaux qui résulteront de la diversification des sources d'énergie, obligeront à des travaux importants, en agglomération notamment.

D'où l'impérieuse nécessité d'une très forte mobilisation pour rechercher et fiabiliser les financements. Une prise de conscience des décideurs politiques quant aux enjeux est indispensable : les ressources de l'AFITF et l'écotaxe poids lourds en particulier doivent être prioritairement affectées à la modernisation des réseaux, ...sauf à laisser se tarir la source même des revenus.

Dans l'immédiat, les trois chantiers de LGV (Est, SEA, BPL), les 73 projets de TCSP en cours ou qui vont démarrer en 2012, les travaux d'auto-roues concédées (A63, A89, A36, A150...) vont soutenir l'activité des entreprises ; ils sont l'assurance d'articles de qualité dans de prochains numéros de la revue TRAVAUX.

**JEAN-LOUIS MARCHAND**

PRÉSIDENT DE L'UNION DES SYNDICATS DE L'INDUSTRIE ROUTIÈRE (USIRF)  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FNTP